



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 70

LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME

Projet de loi modificatif—Deuxième lecture
du projet de loi C-232—Suite du débat

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 25 novembre 2010

LE SÉNAT

Le jeudi 25 novembre 2010

LA LOI SUR LA COUR SUPRÊME

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—
SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Tardif, appuyée par l'honorable sénateur Rivest, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-232, Loi modifiant la Loi sur la Cour suprême (compréhension des langues officielles).

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question à mon collègue, le sénateur Comeau.

À plusieurs reprises, le sénateur a assuré à cette Chambre que des sénateurs d'en face souhaitent prendre la parole au sujet du projet de loi C-232. Il y a près d'un mois, j'ai demandé si les sénateurs d'en face allaient se décider à prendre la parole, mais, à ce jour, ils ne l'ont pas encore fait. Au cours du dernier mois, aucun sénateur conservateur n'a pris la parole au sujet de ce projet de loi, bien que nous en soyons saisis depuis 226 jours.

Le sénateur peut-il me dire quand les sénateurs conservateurs arrêteront de retarder ce projet de loi, qui a été adopté par la majorité élue de l'autre endroit?

L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) : Je suis ravi de répondre à cette question. Je crois que le sénateur MacDonald prendra la parole au sujet de cet article la semaine prochaine. Le sénateur Meighen, quant à lui, le fera dans les deux prochaines semaines. Madame le sénateur Champagne a pris la parole à ce sujet et le sénateur Angus a dit qu'il le ferait dans les deux prochaines semaines. Pour ma part, je prendrai la parole au sujet de cette mesure législative dans les trois prochaines semaines. La liste des sénateurs qui souhaitent prendre la parole à ce sujet est déjà longue et je suppose que d'autres noms s'y ajouteront.

Étant donné la grande portée de ce projet de loi, dont je ne parlerai pas pour le moment, il suscitera énormément d'interventions.

Le sénateur Tardif : Comme je l'ai dit, cette promesse a été faite par le sénateur et le sénateur Meighen il y a près d'un mois. Dois-je comprendre que certains sénateurs ont l'intention de prendre la parole sur ce projet de loi la semaine prochaine et la semaine suivante?

Le sénateur Comeau : Si nous n'étions pas encombrés par tous les projets de loi d'initiative parlementaire qui semblent surgir de nulle part chaque jour, nous pourrions entamer l'étude de certains des autres projets de loi plus rapidement. Si madame le sénateur jette un coup d'œil au Feuilleton, elle verra une énorme prolifération de projets de loi qui semblent venir de son côté.
